

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 23 mars 2016  
**CO 014 DE**

Page 1/2

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 50  
Présents : 51  
Votants : 44

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Colette GIRARD, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT, Jacky REVERCHON, Jean-Marie BAILLY (Vice-Présidents), Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Frédéric LAMBERT, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Michel FEVRE, Jean-Baptiste MERILLOT, Eric PICHEGRU, Josiane SCARABOTTO, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Paul AUBERT, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Line LANG, Christine GRILLOT, Armande REYNAUD, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Roland CHAILLON, Dominique MICHELET, Jean-Christophe OUDET, Olivier FOURNIER, Laurent MENETRIER, Jean BOYER.

Ont donné pouvoir : Bruno ROBERT donne pouvoir à Gérard BOUDIER.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Antoine MARCELIN, Daniel DURET, Bénédicte LAMY, Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Olivier LECOQ, Jacques GRANGEREAU.

Etaient Excusés : André VIONNET, Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Raphaël GAGNEUR, Marie-Ange CAPRON, Jean-Luc LETONDOR, Marie-Christine CHANOIS, Anne CHARLET, Hervé CORON, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCCGP.

Etaient absents : Nelly BUYS, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard BOUDIER

Convocation faite le : 10 mars 2016

**Objet : Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.**

VU la délibération n°033 du 17 avril 2014 relative aux délégations confiées par le Conseil Communautaire au Président;

VU la note de synthèse portant rendu compte exhaustif de l'exercice des délégations par le Président depuis la dernière séance de Conseil Communautaire ;

ENTENDU la présentation faite par le Président ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

1 / PREND ACTE de l'exercice de rendu-compte effectué par le Président conformément à la liste suivante :

Rendu compte des décisions prises par le Bureau : NEANT

Rendu compte des décisions prises par le Président :

- **Environnement Numérique** : commande de prestation fiscale : 3 986€ TTC
- **Camping** : volet roulant pour sécurisation de la porte d'entrée du bâtiment d'accueil – Menuiserie POUX 499,27 € HT
- **ALSH Le FIED** : changement d'un éclairage – COQUILLARD Electricité 364,04€ HT
- **Plate-forme dématérialisée marchés publics** : 240€ TTC pour AWS permettant la mise en ligne de 5 marchés par an
- **Travaux rénovation Office de Tourisme** :
  1. **Murs, plafond, boiseries** : 2187,60 € TTC à Romain BRUGGER
  2. **Pose évier** : 786 € TTC à Julien BRENIAUX
  3. **Luminaires et mises aux normes électriques** : 1382,40€ TTC à Elec'Conforme
- **Travaux pour la piscine** :
  1. **Démontage, remontage des éléments de plomberie des vestiaires** : 849€ TTC à Julien BRENIAUX
  2. **Changement carrelage, faïence des vestiaires** : 15 149,52€ à Entreprise SOARES
  3. **Modernisation du système d'encaissement** : 1589,88€ TTC à Cash Mag
  4. **Renforcement du système d'anti-intrusion** : 2826€ TTC à Protect'alarm

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 23 mars 2016  
CO 014 DE (SUITE)

Page 2/2

**Objet : Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.**

5. **Armoire électrique installation de traitement de l'eau et régulation chauffage eau : 14 672,70€ TTC à Phar-eaux**
- **Mises aux normes électriques RAM : 120€ TTC à Elec'Conforme.**
  - **Changement luminaires Bibliothèque : 1947,68 € TTC à SMI Energie.**
  - **Diagnostic détaillé Pont sur l'Orain : 969,60 € TTC à Arteis Ingénierie.**
  - **Changement serrures et porte de secours à la bibliothèque : 606,56€ TTC à Menuiserie POUX**

2 / DIT qu'il n'a aucune observation à formuler.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président,



Jean François GAILLARD

